

Conseil Municipal du 09 juin 2021

Étaient présents : Myriam BELLOC, Félix BLAZQUEZ, Stéphane BORDIER, Sandra BOUSQUET, Philippe DELIGNE, Aude DELPEYROU, Stéphane DENOYELLE, Agathe LANSAC, Ghislaine LAPRIE, Bertrand LIMOUSION, Yvon MARTIN, Franck PAPADOPOULOS, Estelle SAINT-MARC, Christian SIMON

Étaient excusés : Hasna BOUASSEM

Secrétaire de Séance : Aude DELPEYROU

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2021

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu du 05 Mai 2021.

DELIBERATION N°DEL_2021_06_01 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU REOLAIS EN SUD GIRONDE

Dans le cadre du financement du projet de rénovation performante du restaurant scolaire pour lequel un accord favorable a été donné par la Préfète de la Gironde à la demande de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local à la rénovation énergétique, la collectivité peut demander le versement d'un fonds de concours forfaitaire de 10 000€.

Ce fonds de concours ne peut pas excéder 50% du montant hors taxe total du reste à charge de l'opération et ne peut être versé à la commune qu'une seule fois au cours de la période 2020-2026.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Nature dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Menuiseries	53 809€00	DSIL (Etat)	37 130,19€
Isolation plafond	16 755€00	Transition énergétique (Département)	10 800€00
Electricité (LED et VMC)	5 306€38	Fonds de concours (CdC)	10 000€00
		Commune	17 940€19
Total	75 870€38		75 870€38

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la demande de fonds de concours à la Communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde.

DELIBERATION N°DEL_2021_06_02 CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS 2021 « DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE » DE LA REGION

Cette candidature à l'appel à projet 2021 s'inscrit pour les trois communes impliquées : Saint Pierre d'Aurillac, Fargues de Langon et Moussodougou, dans un processus de coopération entamé depuis début 2018.

Il s'agit pour les communes de Saint Pierre d'Aurillac et Fargues de Langon d'apporter à Moussodougou les moyens politiques, techniques et financiers dans plusieurs domaines prioritaires fléchés dans le Plan

Communal de Développement de la commune, en particulier : l'Appui à la gouvernance municipale en général, la santé, l'appui aux femmes, l'eau et l'assainissement, le Développement culturel.

Pour ce projet évalué à 185 000€00, la commune de Saint Pierre d'Aurillac participe à hauteur de 7 500€00, la commune de Fargues de Langon participe à hauteur de 7 500€00, la commune de Moussodougou participe à hauteur de 8 000€00, dans le cadre de l'accord de coopération et la convention triennale signée avec les différents partenaires techniques et financiers. L'Agence de l'eau Adour Garonne verse une subvention de 117 000€00 et le Ministère des Affaires Etrangères une subvention de 15 000€00

Pour mener à bien ce projet, la commune de Saint Pierre d'Aurillac sollicite auprès de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de de l'Appel à projet Développement Solidaire 2021, un Co- financement de 30 000€00 soit 16,2 % du montant prévisionnel de l'opération.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la candidature à l'appel à projets 2021 « développement solidaire » de la Région.

INFORMATIONS

- *Les travaux de réparation de la route de Gaillard commence mi-juin.*
- *La fête de l'école n'aura pas lieu pour raisons sanitaires, les dictionnaires offerts aux élèves de CM2 seront remis aux élèves durant un temps de classe par Monsieur le Maire comme l'année dernière.*
- *Les élections départementales et régionales du 20 et 27 juin auront lieu en salle de motricité à l'école (deux bureaux de vote). Monsieur le Maire remercie l'engagement des élus et citoyens afin de tenir ces deux bureaux de vote.*
- *Pour sa trentième édition, le Festival des Sous-fifres est prévu du 23 au 27 juin 2021 sur différents sites du village.*
- *Le Grand-déballage ouvre ses portes les 12 et 13 juin prochain.*
- *Le Conseil municipal prévoit plusieurs animations durant l'été :*
 - *Fête du 14 juillet : ginguette avec le groupe Le Festin et repas organisé par le Comité des fêtes*
 - *Cinéma en plein air le 27 août avec la projection de Antoinette dans les Cévennes*

Monsieur le Maire remercie le soutien et l'investissement du Comité des fêtes dans toutes ses actions.

- *Les funérailles de Ginette HILAIRE, mère du maire honoraire Michel HILAIRE, auront lieu le jeudi 11 juin, le Conseil municipal apporte tout son soutien à la famille dans cette épreuve.*

L'ordre du jour étant épuisé le Maire lève la séance à 19H44.